

CS Constructions paysagères

RNCP n° 41899

Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté Alimentaire

Date d'enregistrement : 01/04/2026

OBJECTIFS

- Réaliser des travaux préparatoires aux constructions paysagères (terrassement, VRD...)
- Réaliser les travaux de constructions paysagères et leur entretien
- Participer à l'organisation et à la sécurité des chantiers de constructions paysagères
- Assurer l'encadrement d'une équipe dans le cadre de la réalisation d'un chantier

ORIENTATION ET PERSPECTIVES

Secteurs d'activités

- Entreprises privées du paysage ou de travaux publics
- Entreprises privées de service à la personne spécialisées dans les travaux de jardinage
- Services en charge des espaces verts d'une collectivité ou d'un établissement public

Type d'emplois accessibles

Ouvrier paysagiste qualifié, spécialisé en conduite de chantier pour les constructions paysagères

Poursuite d'études

- Brevet de Technicien Supérieur dans le domaine du paysage (BTS) dont **BTS Aménagements Paysagers I Formation disponible sur le Campus Montravel**
- Licence Professionnelle dans le secteur du paysage

DURÉE

1 année scolaire à temps plein

Volume total :

525 h (soit 15 semaines en centre de formation réparties sur l'année)

Rythme d'alternance :

1 à 2 semaines en centre de formation et 2 à 4 semaines en entreprise

PRÉ REQUIS

Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 minimum en aménagements paysagers ou dans un autre domaine si vous avez une expérience significative en Paysage

ACCESSIBILITÉ

- Être âgé de 16 à 29 ans inclus
- Possibilité d'adaptation de parcours en fonction des acquis, du projet et de la situation du candidat
- Accueil personnalisé des publics en situation de handicap par notre référent H+
- Il n'y a pas de validation d'acquis académiques, ni d'allègement de formation, ni de passerelles possibles avec d'autres certifications

CONTENU DE LA FORMATION

Organiser un chantier de constructions paysagères

Réaliser les travaux préparatoires au chantier de constructions paysagères

- Implantation du chantier
- Réalisation des travaux de terrassement
- Mise en place des réseaux secs et humides

Réaliser des ouvrages paysagers

- Réalisation d'élévation (murets, escaliers, gabions...) avec et sans liant
- Réalisation d'allées avec revêtements
- Mise en place de constructions diverses (bois, grillages ...)

ATOUTS DU CAMPUS

- Parcours de formation en aménagements paysagers complet (du CAP au BTS)
- Espaces verts sur l'établissement
- Partenariats avec des professionnels
- Espace dédié à la maçonnerie paysagère
- Zone de constructions paysagères
- Espace dédié à la conduite d'engins
- Matériel spécifique pour les travaux d'entretien et de constructions paysagères en espaces verts

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quatre champs de compétences à valider pour obtenir la certification
- Les évaluations certificatives s'effectuent en unités capitalisables sous forme de mises en situation professionnelle
- Il n'y a aucune équivalence pour l'ensemble des modules avec d'autres diplômes
- Le candidat a la possibilité de valider un ou des blocs de compétence

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle, démonstrations et mises en situation pratique sur les plateaux techniques de l'établissement
- Adaptation de la pédagogie sur temps collectifs et individuels

CONDITIONS D'ACCÈS

- Candidature possible toute l'année en dehors des périodes de fermeture du centre
- Prendre contact avec le centre de formation
- Signer un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation
- Ouverture de la session sous réserve d'un effectif suffisant

TARIF DE LA FORMATION

- Prise en charge par le fond formation de l'employeur
- Pas de frais pédagogiques supplémentaires

RÉMUNÉRATION

Variable en fonction de l'âge de l'apprenti et du nombre d'années en apprentissage
Détails sur alternance.emploi.gouv.fr

INDICATEURS

Consultables sur le site internet

Indicateurs taux d'insertion dans l'emploi :
www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

Fiche mise à jour le 01/04/2026